

DEPARTEMENT
Pyrénées Atlantiques

Mairie d'Osse en Aspe

Date de réunion de conseil : 18 septembre 2020

Date de convocation 8 septembre 2020

Début de la séance : 17 heures 30

Président de séance : Gérard BURS

Secrétaire de séance : Denise ARRIGAS

Etaient présents : Denise ARRIGAS, Nicolas BELLEGARDE, Gérard BURS, Jacques CAPDEVIELLE, Fernando CASTEL, Aline DAULNY, Gérard DEVALS, Sylvie GRANIER, et Bernard STUT

Etaient absents et excusés : Fabienne LOIRET et Alain QUINTANA

Délibération n°04/37/47

Objet de la délibération

Motion FLORIAN – projet d'implantation d'une scierie industrielle

Pour ampliation
Certifiée conforme

Le Maire



Monsieur le maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le courriel que Monsieur Marcel BESSON, habitant d'Oloron Sainte Marie, lui a adressé le 9 aout dernier. Il en donne lecture et reprend l'argumentaire.

Le Conseil Municipal,

Considérant que le Projet Florian d'implantation de scierie industrielle sur le Plateau de Lannemezan, demande un approvisionnement à l'entrée de l'usine de 50 000 m3/an de grumes de bois d'oeuvre de hêtre de bonne qualité provenant très majoritairement des forêts communales de la chaîne Pyrénéenne, sur une durée de 10 ans ;

Considérant qu'ainsi le massif forestier haut béarnais, est potentiellement impactable par les prélèvements requis par la réalisation de ce projet ;

Considérant que ces prélèvements pourraient porter dégradation importante de nos hêtraies, subséquemment dégradation de la biodiversité des écosystèmes forestiers, allant à l'encontre d'une gestion durable de la forêt, fondée sur sa multifonctionnalité ;

Considérant que la grande échelle économique de ce projet, potentiellement monopolistique, est de nature à déstabiliser la filière bois sur notre territoire, sans aucune assurance de création nette d'emplois ;

Considérant que l'investissement de ce projet serait financé majoritairement par les collectivités publiques ;

- **PREND POSITION** contre la réalisation dudit projet,

- **S'OPPOSE**, le cas contraire échéant, à tout prélèvement de bois de hêtres lié à la réalisation de cette scierie sur ses forêts communales. »

ADOPTÉ : à l'unanimité